



REGLES SANITAIRES Covid 19 **applicables à compter du 27 aout 2020** **10 PERSONNES MAXIMUM DANS LE CHALET** (et 10 maximum pour les randonnées)

Règle générale : port du masque quand la distance d'1 mètre ne peut être respectée, et désinfections périodiques des mains.

• LA CUISINE

Elle n'est plus être en « libre service » elle est accessible à **3 personnes maximum** (une personne responsable de la cuisine **préalablement désignée** et 2 autres comme aide).

Lorsque l'on veut quelque chose, (café, boisson) on doit le demander à l'une de ces 3 personnes désignées, qui devront appliquer des règles sanitaire strictes (masques au comptoir, lavage systématique des mains entre chaque « client » ...)

• LES REPAS

Les assiettes, verres, couverts ... sont mis à dispositions sur le bar , se désinfecter systématiquement les mains avant de mettre la table ! (gel hydroalcoolique à disposition, ou lavage des mains) regrouper les tables par 2 ou par 3 pour éviter les faces à faces, respecter une **distance suffisante entre chacun** .

• LA VAISSELLE

Deux autres personnes avec masque pourront venir dans la cuisine . **Les torchons ne sont utilisés que pour une seule vaisselle** à mettre à la fin dans le bac à linge.

• LES SANITAIRES

Désinfection après chaque usage (et avant si souhaitée) des sanitaires (siège WC, bouton de chasse d'eau, robinets) + poignées de porte + interrupteurs + ustensiles que tout le monde utilise, à l'eau savonneuse en spray plus essuie-tout mis à disposition. **Désinfections des mains** au gel alcoolique, ou lavage à l'eau et du savon (ce qui reste le mieux).

• LES COUCHAGES

Chacun apporte son drap housse et sa taie ainsi que son duvet.

Gestion des couchages en respectant une **distanciation physique** systématique: 1 lit sur 2 dans le dortoir, également sur le bas flanc de la grande chambre du 1^o étage et des **regroupements familiaux possibles** dans les chambres du chalet.